

# Voie d'eau

## (Établir un rapport de mer)



### Moyens de pompage et d'écopage

Le Navire doit disposer d'au moins 4 moyens :

- une pompe électrique principale,
- une pompe manuelle à l'extérieur,
- une écope,
- des seaux (au moins 2), ...

### Principe général

- **Un navire doit avoir ses fonds propres et secs, pour prendre la mer.**

### Voie d'eau, sans choc violent

Quand l'eau des fonds commence à baigner les planchers, il y a probablement une voie d'eau ordinaire :

- **Goûter l'eau** pour savoir d'où elle vient :
  - ♦ eau douce : fuite interne au navire,
  - ♦ eau salée avec goût de gazole : moteur<sup>(1)</sup>,
  - ♦ eau de mer seule : ci-après.
- En cas d'eau de mer seule :
  - ♦ Vérifier et fermer toutes les vannes,
  - ♦ Vérifier tous les passes coques,
  - ♦ Contrôler toute la tuyauterie eau de mer, dont le circuit de refroidissement du moteur<sup>(2)</sup>,
  - ♦ Actionner la pompe de cale : si le niveau ne baisse pas, la voie d'eau vient de la coque : ci-après.

### Avec un voilier

- Changer d'amure, si l'eau pénètre moins vite :
  - la voie d'eau est au vent et inversement.
- Affaler la voie d'avant<sup>(3)</sup>, si l'eau entre moins vite :
  - la voie d'eau est sur l'avant et inversement.
- Mettre à la cape sur le bord de la voie d'eau.

### Traiter la voie d'eau

- Aveugler la voie d'eau avec :
  - ♦ un « paillet », depuis l'intérieur,
  - ♦ un « préart », depuis l'extérieur.La voie d'eau sera étanchée partiellement.
- Assécher les fonds avec les moyens à bord.

### Prévention

À la prise en main du navire, l'équipage doit :

- repérer :
  - ♦ tous les passe-coques et vannes,
  - ♦ les bringuebales (manches) de pompe ;
- vérifier :
  - ♦ le fonctionnement des pompes,
  - ♦ les bouchons des passe-coques,
  - ♦ la présence de la bonne pinoche près de chaque vanne,
  - ♦ l'état et la propreté des fonds.

### Voie d'eau, avec choc violent

La voie d'eau est due à :

- la percussion d'un « objet » immergé, dérivant ou fixe,
- un talonnage,
- un échouement (fiche SEC-AVA.330),
- un abordage (fiche SEC-AVA.310),
- un choc (projection, chute, ...) d'une pièce de l'armement, mal arrimée,
- un bout dans l'hélice (fiche SEC-AVA.550),
- l'embarquement d'un paquet de mer par un hublot, capot ou le panneau de descente,
- etc.

### Évacuer

- Si la voie d'eau est due à une brèche :
  - ♦ dans la partie immergée de la coque,
  - ♦ supérieure à 20 cm de diamètre,**évacuer le navire** (fiche SEC-EVA.110).

(1) Circuit d'échappement du moteur, entre le moteur et le passe-coque. Attention à la fixation du tuyau d'échappement !

(2) Circuit de refroidissement primaire (eau de mer) du moteur (fiche SEC-TEM.510).

(3) Cela relève l'avant (proue) du voilier et enfonce l'arrière (poupe).